

# # Structures du Tourisme



**Vos nouvelles possibilités de financement  
avec le FNE-Formation 2023**

17 octobre 2023

## 3 thématiques de formation

### Transition écologique



#### Les formations permettant

- La transition énergétique des modes de production
- L'adaptation des ressources
- La protection et le respect de l'environnement
- La découverte des écogestes
- L'éco-responsabilité et l'éco-conception
- Le recyclage et le circuit court

### Transition numérique



#### Les formations permettant

- L'innovation et l'hybridation des compétences
- La digitalisation des organisations et des activités
- Un meilleur dialogue avec les prestataires informatiques
- La résistance des entreprises aux cyberattaques et la protection des données.

### Grands événements sportifs



#### Les formations liées aux besoins d'organisation en 2024 des Jeux Olympiques et Paralympiques permettant :

- L'accueil et la gestion du public
- Le logement et divertissement
- L'organisation des actions
- Le développement de la pratique sportive
- La gestion d'équipes éphémères

# Financement

**Coût pédagogique uniquement** (hors frais annexes)



## FNE Formation 2023

Petite entreprise

**70 %**

Moyenne entreprise

**60 %**

Grande entreprise

**50 %**



## Complément de financement

**HPA et Organismes de tourisme :**  
enveloppe conventionnelle FNE hors  
plafond

**Loisirs :** complément dans la limite du  
plafond conventionnel de la structure  
et/ou versement volontaire.  
Enveloppe conventionnelle hors plafond  
en cours de validation.

# Vérifiez l'éligibilité de votre projet





- Le salarié n'est pas en **contrat d'alternance**  
(Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)
- Le parcours de formation dure **12 mois maximum**
- Le parcours se termine avant le **31/12/2024**
- Les formations obligatoires (sécurité) sont exclues
- Le programme de formation fait apparaître un **positionnement**

# Complétez le formulaire de demande simplifiée

[Consultez notre tutoriel pour la compléter](#)



**#Entreprises**  
Demande de subvention simplifiée  
FNE-Formation 2023

Téléchargez d'abord le formulaire et enregistrez-le sur votre ordinateur. Ouvrez-le ensuite sur un lecteur PDF.  
Toutes les cases jaunes sont à compléter afin d'assurer une prise en compte rapide de votre demande.  
La demande FNE ne concerne que le parcours pour lequel vous avez le devis et le programme.  
N'oubliez pas de signer le formulaire, dans le cas contraire, nous ne pourrions pas administrer votre dossier.

**1. Informations sur l'entreprise**

Nom de l'entreprise		SIRET (15 caractères, sans espace)	
Référence adhérent Afdas (5 caractères, sans espace)		Code postal (5 caractères, sans espace)	
Catégorie d'entreprise (Référer à l'acte de lecture <a href="#">voir le tableau</a> )	Polite entreprise 70%	N° de téléphone du demandeur	
Demandeur (Nom, Prénom)		Adresse email du demandeur	

**2. Informations sur le parcours de formation**

Référence de la demande sur le portail Afdas (10 caractères, DC...)	
Intitulé du parcours	
Thématique FNE-Formation visée par le parcours (cochez la bonne thématique)	<input type="checkbox"/> Transition numérique <input type="checkbox"/> Transition écologique <input type="checkbox"/> Grands événements sportifs
Type de certification*, le cas échéant (cochez la bonne information, voir les précisions à la suite du tableau)	<input type="checkbox"/> RNCP <input type="checkbox"/> Répertoire spécifique <input type="checkbox"/> Non certifiante
Date de début du parcours	
Date de fin du parcours (max. 31/12/24)	
Durée (en heures)	
Nombre de salariés formés	
Dont nombre de salariés seniors (55 ans et plus)	
Nom du ou des organismes de formation (si plusieurs modules réalisés par des prestataires différents)	
Coût pédagogique du parcours TOTAL HT (y compris frais de matériel, formateur, salle, inscription)	
Prise en charge FNE-Formation (CFP à leur disposition à votre collègue d'entreprise)	0,00 €

**Des grandes catégories de certifications professionnelles**

**Certifications inscrites au RNCP :**



- Les diplômes et titres professionnels délivrés au nom de l'État par des ministères (CFP, BEP, BACPRO, BE, BEP, licences professionnelles, titres professionnels du ministère du Travail, master, diplôme d'ingénieur...)
- Les titres à haute professionnelle délivrés par des certifications publics ou privés (autres ministères, organismes de formation...), (exemple : Master académique diplômé, Compéti...)
- Les certificats de qualification professionnelle (CQP) délivrés par les CNCF des branches professionnelles, (exemple : CQP animateur école, CQP animateur de club sportif...)

**Certifications inscrites au Répertoire spécifique :**

- Les habilitations ou certifications correspondant aux obligations légales ou réglementaires nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle (CACIS...)
- Les certificats de compétences professionnelles (CCP), (exemple : certificat des métiers de la cuisine professionnelle...)
- Les certificats de compétences complémentaires à un métier permettant d'acquies les techniques ou méthodes relatives à une activité professionnelle technique de haut et de très haut...)

Retournez à votre formation et certifiez, consultez le [portail de recherche de Services professionnels](#)

**#Entreprises**  
Demande de subvention simplifiée  
FNE-Formation 2023

Précisez le contexte dans lequel vous mettez en place le parcours de formation et les enjeux auxquels vous êtes confrontés en lien avec la thématique dans laquelle s'inscrit votre projet (transition numérique, transition écologique ou grands événements sportifs)

Descrives les effets attendus du parcours de formation : quelles compétences vous cherchez à acquérir pour quels bénéfices pour votre structure ?

Page 4

La date de signature doit être identique à la date de saisie sur votre espace adhérent

**Message important : enregistrer votre document avant de le signer. Une fois signé, vous ne pourrez plus revenir dessus pour faire des modifications.**

Fait à [ ]

Date de signature [ ]

La date de signature doit être antérieure à la date de début du parcours

**Pour rappel, toutes les cases jaunes sont à compléter obligatoirement.**

Signature et cachet [ ]

Les initiales ou l'inscription de votre nom ne valent pas signature, merci d'apposer une vraie signature.

5

Avant le 1<sup>er</sup> décembre 2023

## Saisissez votre demande de prise en charge depuis l'interface MyA



- Indiquez « **FNE** » devant le libellé du parcours
- Sélectionnez la **thématique** concernée : transition écologique, transition numérique ou grands événements sportifs
- Ajoutez les pièces justificatives
  - Le **programme de formation**
  - Le **devis**
  - La **[demande de subvention FNE Formation 2023](#)**

# Contactez-nous



**votre conseiller dédié**

OU

Nouvelle-Aquitaine

Mathilde MAHÉ [m.mahe@afdass.com](mailto:m.mahe@afdass.com)

Pour les départements  
17, 33, 40 et 64

Pays de Loire

[nantes@afdass.com](mailto:nantes@afdass.com)

David MARILLEAU [d.marilleau@afdass.com](mailto:d.marilleau@afdass.com)

Pour les départements  
16, 19, 23, 24, 47, 79, 86, 87



MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DU PLEIN EMPLOI  
ET DE L'INSERTION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Merci**